

Objektyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **69 (1943)**

Heft 14

PDF erstellt am: **23.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Association suisse pour l'aménagement des eaux, Zurich, assemblée générale du 29 août 1942, à Meiringen.

Union suisse des professionnels de la route, Zurich, assemblée générale des 27 et 28 juin 1942, à Baden.

Zurich, le 24 mai 1943.

Pour le Comité central :

Le président : R. NEESER. Le secrétaire : P.-E. SOUTTER.

BIBLIOGRAPHIE

Le transhelvétique, liaison du Rhône au Rhin. Organe de l'Association vaudoise pour la navigation du Rhône au Rhin.

...Partisans et adversaires du canal discuteront longtemps encore, en se lançant courtoisement au visage des chiffres très différents. Je ne vois, pour ma part, aucune espèce d'inconvénient à reconnaître que, soit les adversaires, soit les partisans d'un plus large accès de la Suisse à la mer, ne pourront jamais, dans l'état actuel des choses, produire des arguments ou des statistiques irréfutables. En effet, on ne peut forcément juger de l'avenir, c'est-à-dire de ce qui se passera quand le canal existera, qu'en se fondant sur les faits qu'on constate actuellement, alors que le canal n'existe pas.

Il y a donc un important élément de supputation, que ce soit pour ou contre. J'aime mieux dire, en ce qui nous concerne, un élément de Foi. C'est cette Foi dans les destinées du pays qui anime et entraîne les membres de l'Association vaudoise pour la navigation du Rhône au Rhin. Il faut qu'avec une ténacité inébranlable l'opinion publique soit peu à peu convaincue de la justesse de nos idées. Chaque membre de l'Association, à ce point de vue, est responsable pour sa petite part des succès de l'effort commun.

C'est pour soutenir et amplifier cet effort que cette petite revue a été créée. En la lisant, en la diffusant, en la soutenant de toute manière, on contribuera très certainement à l'obtention du résultat que nous appelons de nos vœux.

C'est en ces termes que M. Jean Peitrequin, ingénieur, directeur des Travaux de la Ville de Lausanne, précise, en premières pages de ce bulletin, dans quel but celui-ci a été créé.

La lecture des divers articles de ce premier numéro laisse bien augurer de l'avenir de cette publication. C'est avec un réel intérêt que nous avons pris connaissance des textes suivants : « Autorités fédérales et transhelvétique », par M. E. Hirzel, conseiller national. — « Le canal suisse du Rhône au Rhin au point de vue économique », par M. Ch. Borel, ingénieur. — « L'appel de l'industrie par le canal », par M. Ph. Wavre. — « Ombre ou lumière, hommage aux précurseurs », par M. L. Reymond. — « Pour ou contre », par M. A. Dubois.

Nos vœux les meilleurs accompagnent cette revue qui s'adresse davantage au grand public qu'aux milieux techniques déjà informés par leurs propres périodiques des nombreux problèmes que pose la réalisation du canal.



ZURICH 2, Beethovenstr. 1 - Tél. 35426 - Télégr. : STSINGENIEUR ZURICH

Emplois vacants :

Section mécanique.

389. Jeune dessinateur. Appareils électriques. Zurich.
 391. Quelques jeunes ingénieurs électriciens, techniciens électriciens et dessinateurs mécaniciens. Bureau de construction et banc d'essais d'une fabrique d'appareils électriques. Suisse orientale.
 393. Plusieurs jeunes techniciens électriciens et dessinateurs mécaniciens. Courant faible et haute fréquence. Suisse orientale.
 395. Technicien électricien. Fabrication en série de petite machines électriques rotatives. Suisse orientale.
 397. Jeune ingénieur électricien, diplômé de l'E. P. F. ou de l'E. I. L. ; banc d'essais, redresseurs de courant. Grande fabrique de machines de Suisse orientale.
 399. Dessinateur mécanicien. Bureau de construction d'une fabrique de machines de Suisse centrale.
 401. Ingénieur électricien éventuellement technicien électricien.

Langues : française et allemande, connaissances de l'anglais. Entrée le plus rapidement possible. Département publicité d'une grande fabrique de machines de Suisse romande.

403. Chimiste diplômé. Branche des goudrons, des asphaltes et des huiles minérales, ou bien domaine des moyens de protection des plantes. Nord-ouest de la Suisse.

405. Quelques constructeurs. Age : jusqu'à 50 ans. Langues : allemande et française. Fabrique de machines et d'appareils électriques de Suisse centrale.

409. Technicien. Suisse orientale.

411. Dessinateur mécanicien. Outillage. Fabrique de Suisse centrale.

413. Technicien. Appareils de T.S.F. et gramophones. Place stable et bien rétribuée. Caisse de retraite, assurance, etc. Fabrique d'appareils de Suisse romande.

415. Ingénieur électricien, éventuellement technicien électricien. Pratique d'atelier et expériences de construction et de fabrication en appareils électriques de levage, dessinateur qualifié, à même d'exécuter également des calculs de stabilité. Suisse centrale.

417. Jeune technicien mécanicien ou dessinateur mécanicien. Fabrique de machines de Suisse orientale.

Sont pourvus les numéros, de 1942 : 599, 813, 881 — de 1943 : 53, 133, 137, 239, 251, 253, 297, 313, 327, 347, 349, 351, 353, 373, 379, 387.

Section du bâtiment et du génie civil.

862. Jeune technicien en génie civil, éventuellement étudiant. Levés, piquetages, construction de routes. Entreprise de construction de Suisse centrale.

864. Conducteur de travaux. Bureau et chantier. Montagne. Connaissances de l'italien désirables. Suisse centrale.

866. Jeune dessinateur en béton armé. Bureau d'ingénieur de Suisse orientale.

868. Jeune technicien en bâtiment. Bureau d'architecte de Zurich.

870. Dessinateur en bâtiment. Entreprise de Suisse centrale.

872. Jeune technicien en bâtiment, conducteur de travaux. Devis et plans. Langues française et allemande parlées et écrites. Bureau d'architecte, entreprise de Suisse romande.

876. Jeune architecte ou dessinateur en bâtiment. Bureau d'architecte du canton d'Argovie.

878. a) Technicien en bâtiment. Chantier, de même :

b) Dessinateur en bâtiment. Bureau d'architecte de Zurich.

882. Jeune technicien en bâtiment. Chantier. Bureau d'architecte de Zurich.

888. Technicien. Bâtiment et génie civil. Routes et pistes, améliorations foncières. Travaux militaires. Engagement civil.

894. Technicien en béton armé. Bureau d'ingénieur du nord-ouest de la Suisse.

898. Jeune dessinateur en bâtiment. Plans et détails d'exécution de maisons d'habitation. Bureau d'architecte de Suisse centrale.

900. Technicien en bâtiment ou dessinateur en bâtiment. Plans, travaux, décomptes, maisons d'habitation. Bureau d'architecte de Suisse centrale.

906. Conducteur de travaux ou technicien en génie civil. Routes et béton armé. Bureau militaire. Engagement civil.

908. Ingénieur constructeur demandé pour diriger les travaux de construction d'un grand barrage d'irrigation (de 160 m de largeur et 30 m de hauteur). Travaux d'une durée de trois ans, comportant 70 000 m³ de bétonnage et nécessitant des renforcements par injections. Turquie, district à climat tempéré.

910. Jeune technicien en bâtiment. Plans et détails d'exécution. Bureau d'architecte de Suisse centrale.

912. Dessinateur en bâtiment. Plans et détails d'exécution, maisons d'habitation. Suisse centrale.

916. Jeune technicien en bâtiment. Entreprise de Suisse orientale.

918. Dessinateur en génie civil ou technicien géomètre. Bureau. Environs de Zurich.

922. Jeune ingénieur civil, éventuellement technicien en génie civil. Aménagement de forces hydro-électriques, montagne. Bureau d'ingénieur de Suisse orientale.

924. Technicien ou dessinateur. Bureau et levés sur le terrain, montagne. Dactylographie. Suisse sud-orientale.

926. Jeune architecte ou technicien en bâtiment. Maisons d'habitation, transformations, etc. Bureau d'architecte du canton de Zurich.

928. Jeune technicien ou dessinateur en bâtiment. Devis et plans d'exécution. Bureau d'architecte de Suisse centrale.

930. Jeune dessinateur en bâtiment. Plans et détails d'exécution. Environs de Zurich.

934. Technicien en bâtiment. Maisons d'habitation. Bureau d'architecte de Suisse romande.

936. Dessinateur géomètre ou dessinateur en génie civil. Bureau d'ingénieur et de géomètre de Suisse centrale.

Sont pourvus les numéros, de 1943 : 26, 144, 310, 474, 592, 614, 630, 676, 688, 690, 718, 724, 738, 752, 768, 778, 784, 798, 802, 810, 822, 824, 826, 838, 844.

Rédaction : D. BONNARD, ingénieur.